Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Venette Guay

Date: 2026-01-30

Bonjour,

Vous trouverez mon mémoire pour la voie de contournement.

Merci
Venette Guay

Attachement N°1 –

Mémoire présenté à l'Office des Transports du Canada

Le 28 janvier 2026

Mme la Présidente,

Je suis une résidente de Lac-Mégantic depuis de nombreuses années et je souhaite vous mentionner que je suis contre le tracé proposé pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic. Lors de la tragédie, j'habitais tout près du centre-ville et j'ai dû être évacuée de ma maison pendant 7 jours. J'ai été très attristée et affectée par les 47 décès et par la destruction d'une partie du centre-ville.

Ma force de caractère m'a permis de bien me rétablir et de comprendre que la responsabilité de l'accident ne provenait pas de la voie ferrée mais plutôt du laisser-aller de la Compagnie de chemin de fer mais aussi de Transport Canada qui leur a permis de s'auto-réglementer. Je crois qu'une règlementation bien gérée et des mesures de sécurité strictes seront une meilleure solution que celle d'une voie de contournement.

Je fais partie, avec beaucoup d'autres citoyens de Lac-Mégantic, de ceux qui sont contre le tracé proposé qui va amener des risques élevés pour l'eau potable qui seront difficiles

à contrôler et aussi parce que la destruction environnementale aura des impacts à long terme sur les générations qui me suivront.

Des alternatives moins dommageables ont été proposées et n'ont même pas été étudiées. Je pense que des mesures de sécurité adéquates, un bon entretien des voies ferrées et deux conducteurs sont à mon avis une meilleure solution moins coûteuse et préférable à une destruction de notre environnement.

Venette Guay
Lac-Mégantic